

la Moselle

Pas d'éolienne au Ban-Saint-Jean

Les éoliennes ne feront pas partie du paysage du site du Ban-Saint-Jean, le projet a été abandonné.

L'annonce d'un projet d'implantation de trois éoliennes sur le site du Ban-Saint-Jean avait provoqué une véritable onde de choc dans les consciences locales soucieuses d'un ensemble respectueux du sacrifice consenti.



Le site du Ban-Saint-Jean va reflourir.

Soutien à l'AFU

De nombreuses personnes avaient interpellé la mairie de Deting pour signifier leur opposition profonde à cette perspective. Une copie de leur courrier a souvent été adressée à l'Association franco-ukrainienne (AFU) pour information. Les expéditeurs parlaient de « sacrilège, de révolte, d'écoeurement, de scandale, de profanation, etc. » Les services officiels ont également été informés, à savoir la sous-préfecture de Boulay-Forbach, la préfecture de Metz, le ministère des Anciens combattants à Paris, la députée de la circonscription Hélène Zannier. Des membres des

familles de victimes, déjà venus au Ban-Saint-Jean, ont envoyé de Russie une pétition à tous les officiels les exhortant à renoncer au projet. Des associations de Dunkerque et d'Orange ont assuré l'AFU de leur soutien. L'AFU, bien sûr, s'était engagée dans cette voie pour réclamer l'abandon du projet. Elle était rejointe localement par l'association GECNAL du Warndt et du pays de Nied ainsi que la section du Souvenir Français de Metz.

Appui de l'administration et des élus

Le préfet a eu le mérite de

des maisons de la cité des officiers et sous-officiers. Des questions épineuses sur lesquelles la commission va devoir se pencher.

L'histoire du camp relayée par les médias

Récemment le site a été courtisé assidûment : la presse écrite, les différentes télévisions ont présenté le dossier et l'histoire du camp. Ce fut l'occasion pour l'AFU de rappeler objectivement certains chiffres officiels, les 300 000 prisonniers en transit entre 1941 et 1944, les 23 000 victimes officialisées. L'exemplarité de nos aînés, surtout de Deting, dans leur attitude humaniste envers les prisonniers malgré les interdits et les sanctions, la reconnaissance témoignée aujourd'hui par les membres des familles de victimes, voilà les piliers sur lesquels se fonde l'AFU pour clamer son credo, devoir d'humanité et d'universalité.

René Wanny